



## Message du 8 mars pour la Fondation Rosa Luxemburg

Je suis Marie –Flore BEGOU,

*Experte senior en Genre, Prévention des Violences et Elections.*

*Coordonnatrice Nationale de l'ONG Citoyenne Engagée pour le Leadership et la Démocratie Côte d'Ivoire,*

*Présidente du Consortium des OSC Féminines*

La Journée Internationale des Droits de la Femme, instituée en 1977 par les Nations Unies est en soit même une victoire pour les femmes.

Cette journée marque une reconnaissance internationale des luttes féminines entamées au début du XX par les ouvrières en Amérique et en Europe.

C'est le lieu de rappeler à la conscience populaire le rôle important que joue les femmes dans l'équilibre de l'humanité.

Faut-il souligner, le 8 mars n'est pas la fête des mères, encore moins un rattrapage de la fête de Saint valentin.

Ce que nous devons faire le 8 mars quel que soit notre domaine d'activité et notre niveau d'influence c'est de faire le bilan du positionnement des femmes dans la société et à un niveau micro réfléchir sur la place qui est réservée à la femme dans nos communautés, nos entreprises, nos familles, nos associations etc.

Quelles sont les possibilités qui sont offertes aux femmes en terme d'éducation, d'emploi, de santé, d'accès aux ressources naturelles, de participation aux prises de décisions de protection contre les abus ?

Le véritable changement que les femmes souhaitent pour l'équilibre de l'humanité commence par un questionnement profond sur les différents aspects susmentionnés et non dans des ambiances folkloriques.

A ce jour il faut reconnaître qu'il y'a une bonne avancée en matière des droits des femmes.

Que ce soit au niveau international, régional et dans chaque pays des lois et politiques existent qui consacrent l'Egalité l'hommes-femmes et garantissent aux femmes certains droits spécifiques.

Quand bien même que leurs application peine par endroit à être une réalité.

Juste pour dire que partout dans le monde les droits des femmes continuent d'être mis à rude épreuves.

La pandémie de la COVID19, le terrorisme, le changement climatique, l'instabilité socio-politique, la sous représentativité des femmes dans les instances de prises de décisions sont autant de freins à l'expression du potentiel féminin et leur reconnaissance dans la société.

L'édition 2023 de la Journée Internationale des Droits de la Femme est placée sous le thème : « **Pour un monde digital inclusif : innovations et technologies pour l'égalité des sexes** ». Par ce thème les Nations Unies soulignent le rôle que les technologies innovantes jouent dans la promotion de l'égalité hommes-femmes et dans la satisfaction des besoins des femmes et des filles dans l'exercice de leur droit.

Force est de constaté que nombre de femmes sont encore absentent dans l'espace numérique, restant ainsi en marge de tout ce que le numérique offre en terme d'opportunités.

Pour y remédier, les partenaires au développement devaient soutenir les mouvements féminins

- ✓ En termes de formations et d'éducation à l'outil numérique,
- ✓ A soutenir les initiatives de prévention de violences et de préservation de la paix
- ✓ A soutenir les actions des plaidoyers visant la protection des femmes et des filles dans les espaces numériques.